



## Conseil communal – Election complémentaire du 20.01.2019

Suite à la démission de Monsieur Yvan Vogt pour des raisons personnelles et professionnelles, nous vous informons que la Commune doit procéder à une nouvelle élection.

**Dépôt des candidatures :** Les actes de candidatures doivent être remis au Conseil communal jusqu'au **lundi 10 décembre 2018 à 18h00**.

Ils indiqueront le nom, le prénom, la date de naissance, la profession et la signature manuscrites du (de la) candidat-e, ainsi que celles **d'au moins 5 électeurs-trices domiciliés-es dans la commune**.

Si vous êtes intéressé-e à intégrer les Autorités communales, vous pouvez remplir un acte de candidature sur le site [www.soyhieres.ch](http://www.soyhieres.ch) dans la rubrique « Actualités – élections communales ».

Le secrétariat communal se tient à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Le Conseil communal

## Conseil communal - nomination

Suite à la démission de Monsieur Pascal Grun pour cause de l'exécution de son service militaire, le Conseil communal a le plaisir de vous informer de la désignation de

### Madame Daniella Morel

en tant que remplaçante de M. Grun, par les mandataires de la liste de M. Christian Zuber des élections 2017, conformément au règlement sur les élections en vigueur.

Nous remercions vivement M. Grun pour son investissement durant son mandat et nous souhaitons plein de succès à Mme Morel dans cette nouvelle activité au service de la communauté.

Le Conseil communal

## Commission d'urbanisme

Suite à la nomination de Mme Daniella Morel au sein du Conseil communal, les Autorités communales sont à la recherche d'un membre pour siéger dans cette commission.

Les actes de candidatures sont disponibles sur notre site internet et à adresser au Conseil communal avec la mention « Commission d'urbanisme » **jusqu'au lundi 10.12.2018, à 18h00**.

Le Conseil communal

## Nomination – Remplaçant déneigement

Le Conseil communal a le plaisir de vous annoncer la nomination de

### Monsieur Yannic Stettler

Au poste de remplaçant pour le déneigement



## Rappel - Nouveaux horaires dès le 07.01.2019

### Bureau communal

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	14h – 18h30
Mardi	Fermé	<b>Fermé</b>
Mercredi	Fermé	<b>16h – 18h</b>
Jeudi	Fermé	14h-16h
Vendredi	09h – 11h	Fermé

### Permanence téléphonique

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermée	14h – 18h30
Mardi	08h – 11h	<b>14h – 17h</b>
Mercredi	08h – 11h	<b>14h – 18h</b>
Jeudi	08h – 11h	14h - 16h
Vendredi	09h – 11h	Fermée

## Vœux



Le Conseil communal de Soyhières, de même que son personnel vous souhaite leurs meilleurs vœux de fin d'années.

Le Conseil communal